11 rue du Clon
49000 ANGERS
Tél. : 02.44.68.69.70

Avis portant décision de signer

Cet avis tient lieu de publication de décision de signer, permettant aux parties signataires du contrat, aux candidats évincés (CE : Tropic : Juillet 2007) ainsi qu'aux tiers lésés dans leurs intérêts (CE : Département du Tarn et Garonne : Avril 2014) de former un recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat.

***Objet* :** **AVRILLÉ – Collectif – Tr. 189AN1-AN2**
Construction de 18 logements collectifs en PSLA.
Bâtiment A (9 logements) – Bâtiment B (9 logements)

***Date de signature du marché* :** 01.06.2018

***Date de publication du présent avis* :** 12.06.2018

***Modalités de consultation des marchés* :** sur demande auprès d'Anjou Atlantique Accession, 11 rue du Clon, 49000 Angers, Service Marchés et Financements, et conformément à la Loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs et la réutilisation des informations publiques.

Nom de l'attributaire :

Monsieur Pierre JAHAN
Architecte DPLG
53, rue Dupetit Thouars
49000 ANGERS